Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260226-2026_29-DE

Séance du 26 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à seize heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 16/02/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 16/02/2026

Présents : MM. GUILLAUME Alain – VIDCOQ Marc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - NOGUES Loïc - OLLITRAULT Michelle - - NEVO Laurent - COJEAN François- - LE MAINTEC Gwenaëlle

Absentes excusées : LE POTIER Marie-Laure donne pouvoir à NEVO Laurent

LIZIARD- FLOC'H Marion donne pouvoir à LE MAINTEC Gwenaelle

LE MARCHAND Fabienne

2026-28

Objet

Régularisation de la facture EDF de la boulangerie « La Délicerie »

Afin de régulariser les dépenses de consommation d'électricité réalisées par la boulangerie 'La Délicerie » et réglées par la commune, il convient de facturer à M. et Mme GALLE Patrice la somme de 5 499.47 € correspondant à la consommation d'énergie de la période du 15 mai 2024 au 15 février 2026 (dates des factures).

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Alain GUILLAUME